

COB Athlétisme 2015/2016

Attention¹ votre licence 2014/15 expirera le 31 août et ne sera plus valable pendant le mois de septembre 2015.

S'inscrire auprès de votre entraîneur avant de participer aux activités du COB (entraînements, stages, épreuves).

Transmettre impérativement à votre entraîneur dans une enveloppe nominative :

- le formulaire d'inscription individuelle renseigné avec une grande précision,
- votre certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition de moins de 3 mois
- un chèque au montant de l'inscription à l'ordre du COB Athlétisme.

TARIFS :

Gymnase de Mers/ Blangy	Baby Athlé : (Né(e) de 2009 et après)	45 euros
Gymnase ou Stade Eu/ Blangy	Éveil Athlétique à Juniors (Né(e) entre 2008 et 1997)	55 euros
Stade Eu	Espoirs à Vétérans (Né(e) en 1996 et avant)	70 euros

Réduction aux familles qui ne bénéficient pas du «Coupon Sport EU» ou du «Pass'Sport-76 » ou du «Pass'Sport-Mers ».
2 athlètes : 4 euros / 3 athlètes : 6 euros / 4 athlètes : 8 euros

Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré.

À compter du 15 octobre 2015, une majoration de 10 euros pour TOUS !

Pour vous inscrire aux Courses et Marches des 3 villes : **Utiliser cette année 2015 obligatoirement le flyer spécial COB.**

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2015/16

Choisissez votre domaine en cochant l'une des deux cases

Athlé Santé - Marche Nordique

Athlétisme - Hors stade- Marche athlétique

Vous recevrez votre licence par voie électronique.

Par conséquent il est obligatoire que vous fournissiez une adresse courriel personnelle et fiable.

Noter ci-après avec précision, votre adresse mail :

@

Rappeler votre numéro de licence FFA :

Vous avez été licencié(e) FFA à un autre club : préciser

l'année de cette adhésion :

les coordonnées du club quitté :

Date du certificat médical (moins de 3 mois) :

Nom de l'athlète :

Prénom :

Né (e) le :

à :

Adresse :

CP :

Ville :

 fixe :

 portable

- Respecter scrupuleusement les horaires des cours ou des entraînements,
- Porter le maillot du club à chaque compétition,
- Prévenir son Professeur ou Entraîneur en cas d'absence,
- Être accompagnés par ses Parents auprès de son Professeur ou Entraîneur (mineurs),
- Toutes détériorations commises lors des différentes activités seront à la charge des Parents.
- Trouvez diverses infos sur notre site COB76.fr / et notre Page Facebook : www.facebook.com/pages/COB-Athlétisme-Officiel

Date et signature du licencié :

(des parents ou du responsable légal si le licencié est mineur)

Assurances : Le Club a opté pour l'assurance responsabilité Civile (RC) proposée par la FFA. La Fédération nous demande de vous informer de votre intérêt à souscrire au contrat d'assurance Individuelle Accident couvrant les dommages corporels auxquels votre pratique peut vous exposer. Celle-ci n'est pas obligatoire, conformément aux dispositions de l'article L.321-4 DU Code du sport. Vous recevrez en même temps que votre licence, par courriel, un bulletin d'adhésion aux options complémentaires FFA, qu'il vous faudra adresser directement à AIAC pour toute inscription souhaitée.

¹Le renouvellement de votre licence est obligatoire avant le 1^{er} septembre 2015 pour la participation aux compétitions et aux animations, mais également pour que vous soyez couverts en matière d'assurances, et ce tout à la fois pour les activités d'entraînement et de compétition.